

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2015

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, POSSELT Henri, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille
Mme SCHWARTZ Estelle a donné procuration à M. POSSELT Henri
Mme MARQUAND Catherine a donné procuration à M. JACQUIN André.
Mme DRUI Anne a donné procuration à Mme GRASSWILL Geneviève.
Mme VANDAELE Valérie a donné procuration à M. LEONARD Vincent.

=====
La séance débute à 17h 00. Le compte rendu de la réunion du 06 mars 2015 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Philippe DRUI est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

041-2015 Agréments des candidats à l'adjudication du lot de chasse n° 3 : Le maire informe le conseil municipal des conclusions de la commission communale consultative de chasse qui s'est réunie le 19 mars 2015 à 14 heures en mairie. Les 2 dossiers de candidature à l'adjudication du lot de chasse n° 3 y ont été examinés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les candidatures de M. Pascal LEONARD et de M. Michel DENIS pour participer à l'adjudication publique du nouveau lot de chasse n° 3 qui se déroulera jeudi 26 mars 2015 à partir de 19 heures à la salle A.J.L.C rue du stade.

Le conseil municipal autorise également le maire à négocier sur place au mieux des intérêts des propriétaires si l'adjudication devait une nouvelle fois être infructueuse.

Les différents candidats seront avertis par lettre de leur agrément à l'adjudication. La délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents.

042-2015 Frais de criée pour l'adjudication de chasse du lot n° 3 : Le maire informe le conseil municipal du montant prévu pour les frais de criée dans le cadre de l'adjudication publique. Ce montant est de **100 €** au profit de Mme Malika REGGOUA, trésorier municipal, et à la charge du futur locataire.
La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents.

La séance est levée à 17 heures 20. Publié le 21 mars 2015.

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent		M. JACQUIN André
	M. DRUI Philippe	M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
Mme JAOUAD Marie-Christine		M. POSSELT Henri	M. SAUVEGET Nicolas
		M. WILSIUS Régis	